

Quatre petits mots

« L'exilé est un mort sans tombeau »
Extrait de *Sentences*, du poète latin Publius Syrus

« En pays d'exil, même le printemps manque de charme. »
Proverbe russe

Paris, le 24 avril 1944

- Déshabillez-vous.

L'homme est chauve et trapu, sa blouse blanche enserme avec difficulté un ventre proéminent. Son ton autoritaire contraste avec un visage mou et un regard fuyant.

Alexis est indécis. Sa pudeur naturelle, son éducation, sa crainte des conséquences de ce rendez-vous, tout concourt à le paralyser. Il parcourt des yeux la petite pièce froide aux murs défraîchis, simplement meublée d'un bureau fatigué et de deux chaises rouillées, qui tient lieu de cabinet médical. Un pâle soleil d'hiver se glisse tant bien que mal à travers les barreaux de l'étroite fenêtre.

- Déshabillez-vous ! répète le médecin d'un ton impérieux.

Alexis comprend qu'il n'a pas le choix, il n'a pas intérêt à contrarier le petit homme dont la moustache tressaille déjà d'agacement. Il délace ses chaussures, les enlève et les place côte à côte, bien alignées, comme à la maison. Puis il retire veste, veston, cravate, chemise, maillot de corps, chaussettes et pantalon. Il dispose le tout avec soin sur la chaise en fer à côté de lui. Enfin, rouge de confusion, sous le regard impatient de l'autre qui pointe son doigt potelé vers son caleçon en coton blanc, il abaisse celui-ci. Son intimité est offerte en spectacle, c'est pour lui d'une violence insoutenable.

Le médecin s'approche et commence à examiner méticuleusement tout le corps de ce patient d'un jour. Il l'étudie du lobe de l'oreille au petit orteil, centimètre carré par centimètre carré, comme s'il s'agissait d'un objet rare ou d'un animal exotique, en griffonnant des notes sur un calepin à couverture de cuir noir.

Il demande à Alexis de lever les bras, de se baisser, de se tourner, de marcher sur la pointe des pieds ; il lui prélève une goutte de sang au doigt. Parfois, il hoche la tête, fronce les sourcils ou grommelle quelques paroles incompréhensibles. Enfin, d'un geste las, il signifie à son patient que c'est terminé en lui indiquant ses vêtements sur la chaise. La consultation aura duré au total vingt-deux minutes, au cours desquelles quatre mots auront été prononcés en tout et pour tout, deux fois deux.

Si l'on regardait par dessus l'épaule du médecin, on pourrait lire ceci sur ses notes :

*« Race biologique :
Individu masculin
Stature surmoyenne
Constitution élancée
Pieds normalement cambrés
Teint blanc indéterminé
Cheveux noirs
Iris brun
Face allongée
Pommettes normalement marquées
Yeux allongés et légèrement tombants
Nez long
Base un peu ascendante
Espace naso-labial normal*

Quatre petits mots

Bouche moyenne

Lèvre supérieure moyenne, lèvre inférieure un peu plus forte que la supérieure

Oreilles un peu décollées

Expression générale du faciès : plus ou moins judaïque

Mimique : pas judaïque au cours de l'examen »

Alexis se rhabille en silence. Il est terrassé de honte, mais surtout de peur, pour lui et pour les siens. D'autant que ce n'est pas la première fois qu'il est sollicité par le Commissariat Général aux Questions juives.

Un mois plus tôt, Alexis avait déjà été convoqué, de même que sa mère et son frère, par la Préfecture de police de Paris pour répondre à des questions concernant leur famille et leur généalogie. L'homme portait un uniforme noir rutilant, une cravate bien ajustée. Son visage émacié disparaissait derrière des lunettes épaisses juchées en équilibre au bout d'un nez étonnamment fin. Il a attaqué l'interrogatoire comme on lance une grenade dégoupillée :

- Nom et prénom ?
- Levovitch, Alexis.
- Âge ?
- 34 ans.
- Profession ?
- Ingénieur conseil.
- Vous avez un patronyme étranger, d'où venez-vous ?
- De Russie, d'Ukraine plus exactement.
- Quand et dans quelles circonstances êtes-vous venus en France ?
- Nous avons fui Odessa avec mes parents et mon frère en 1919. Nous sommes partis à bord d'un navire militaire anglais et avons fait escale pendant quelques semaines sur les îles aux Princes, près d'Istanbul, avant de partir pour Paris, où j'ai fait mes études et fondé une famille.
- D'où étaient originaires vos grands-parents ?
- D'Ukraine également.
- Quelle était leur confession ?
- Catholiques orthodoxes.
- Tous les quatre ?
- Oui.
- Pouvez-vous nous le prouver ?
- Nous avons dû partir en catastrophe de Russie, avec le minimum de papiers et d'affaires personnelles... Aujourd'hui, en pleine guerre, c'est très difficile d'obtenir ce type d'attestation. D'autant plus qu'une grande partie des archives ont brûlé.
- A vous de vous débrouiller pour nous communiquer ces documents au plus vite ! Et vous-même, avez-vous votre certificat de baptême ? Et celui de vos enfants ?
- Oui, je peux vous fournir tout cela.
- Nous allons nous arrêter là pour aujourd'hui. Donnez-moi vos papiers d'identité. Vous avez bien la nationalité française ?

Alexis est resté sans voix, tout son corps s'est figé, glacé. Cette dernière question, c'était la question qui l'inquiétait au plus haut point. En effet, dès 1921, la Russie avait retiré par décret leur nationalité à tous les émigrés russes. De 1921 à 1930, Alexis et sa famille ont alors bénéficié du « passeport Nansen », du nom d'un diplomate norvégien qui a conçu ce document d'identité reconnu par de nombreux États pour les réfugiés apatrides, un précieux sésame pour une nouvelle vie. Le 12 juin 1930, la famille Levovitch a enfin obtenu la nationalité française. Mais depuis la loi du 22 juillet 1940, Alexis craignait à tout moment que leur nationalité leur soit retirée. En effet, cette loi prévoyait la révision systématique de toutes les naturalisations accordées depuis 1927, ce qui permettait aux autorités d'interner et de déporter les Juifs non français.

- Voici le certificat, murmura-t-il en tendant le précieux document.

Quatre petits mots

- Vous savez qu'être français, cela se mérite, a commenté d'un ton grinçant le fonctionnaire, reprenant mot pour mot la formule choc lancée en 1940 par le premier ministre de la Justice de Vichy. Puis il a rendu son certificat à Alexis et refermé d'un coup sec son dossier en montrant la porte. L'interrogatoire était fini.

Depuis, toutes les nuits, Alexis se repasse fiévreusement en boucle cet échange, comme dans un mauvais rêve. Il se demande avec angoisse s'il a donné les bonnes réponses, s'il n'est pas tombé dans l'un des pièges tendus par l'homme lui faisant face, s'il ne faudrait pas contacter telle personne ou telle administration pour obtenir d'autres papiers, encore des papiers, pouvant confirmer que non, ils n'ont AUCUNE trace de « judéité » dans leurs gènes. Il semble en effet que c'est l'absence de pièces justificatives de la religion de tous ses grands-parents qui a provoqué cette nouvelle convocation pour un "examen ethno-racial".

En dépit de ses vingt-cinq années passées en France, de ses études dans un excellent lycée parisien, de son diplôme d'ingénieur brillamment obtenu, de son mariage avec Marie, une Française de souche, mi berrichonne mi bretonne, de leurs trois enfants tous nés et baptisés à Paris, de son engagement dans l'armée française en 1939 comme officier... Alexis se sent plus que jamais l'étranger, celui dont on ne veut ni dans son pays d'origine ni dans son pays d'accueil.

Un sentiment de déjà vu, déjà vécu. Un sentiment qui le renvoie à la fin brutale de son enfance, à ce funeste matin de 1919.

* * *

Mer Noire, le 12 mars 1919

Au loin, le port d'Odessa, les collines en terrasse et le phare de Vorontsov disparaissent peu à peu à la vue des voyageurs. Ciel et mer se confondent en une même toile tendue de gris orage aux formes mouvantes. Les mouettes accompagnent de leurs cris perçants le départ du croiseur anglais qui emmène à son bord les derniers Ukrainiens fuyant la révolution bolchévique. Beaucoup n'ont pas pu s'enfuir à temps et se retrouvent pris au piège de leur pays déchiré par la guerre civile, à la merci de l'Armée rouge qui prendra définitivement le contrôle d'Odessa quelques mois plus tard.

Couché à même le pont à côté de ses parents et de son petit frère Piotr, enveloppé dans une couverture en laine prêtée par un matelot compatissant, le jeune Alexis sursaute à chaque fois qu'une vague vient se fracasser contre la coque du bateau. Il grelotte de peur et de fièvre, il a déclaré la scarlatine quelques jours avant le départ. Il n'est a priori plus contagieux, fort heureusement vu le nombre de personnes agglutinées autour de lui, mais sa gorge et sa langue sont encore un peu enflammées, et l'éruption cutanée encore visible, notamment sur son visage constellé de boutons rouges. Son estomac est en outre régulièrement agité de spasmes, causés cette fois par la houle puissante qui agite le gros bateau comme une vulgaire coquille de noix sur les flots capricieux.

Alexis n'est pas le seul à souffrir du mal de mer : de nombreux voyageurs vident leur amertume par dessus le bastingage, avec des larmes de désespoir et de colère dont le vent n'a que faire. Ses parents, eux, restent murés dans le silence, les lèvres crispées et le regard perdu. L'air vif marin ne parvient pas à leur ôter ce pressentiment que jamais plus ils ne pourront revenir dans leur Ukraine natale.

Jamais plus ils ne reverront parents, amis et voisins laissés là-bas, sur la terre de leurs ancêtres.

Jamais plus ils ne déambuleront sur le boulevard Primorsky, pour le seul plaisir de deviser en admirant la mer Noire et ses jeux de couleur.

Jamais plus ils ne salueront la statue de Richelieu qui trône face à la mer, puis ne descendront jusqu'au port via le monumental escalier dit « du Potemkine » depuis qu'Eisenstein l'a immortalisé dans son film « Le Cuirassé Potemkine » en 1925.

Quatre petits mots

Jamais plus ils n'arpenteront les quais du port de commerce, en plissant le nez face aux odeurs de poissons et aux remugles des cargaisons déchargées chaque jour par centaines par les dockers.

Jamais plus ils ne flâneront le long de la célèbre rue Deribasovskaya, puis devant les vitrines de l'élégante galerie marchande du Passage inaugurée en 1900, avant de se reposer dans l'immense Jardin botanique, véritable oasis au coeur de la cité.

Jamais plus ils ne se rendront en calèche, vêtus de leurs plus beaux atours, au Théâtre de la ville, avec son luxueux vestibule de style rococo, pour savourer sous sa voute dorée un opéra de Tchaïkovski, un concert de Rachmaninov ou un ballet inoubliable tel que *Le lac des cygnes*.

Jamais plus ils ne profiteront de ces magnifiques plages de sable fin qui font la fierté d'Odessa et attirent les voyageurs venus de tous horizons...

De fait, en 1919, la ville d'Odessa porte bien son nom : fondée en 1794, elle fut appelée ainsi en hommage au grand voyageur qu'était Ulysse, en grec « Odysseos », selon le vœu de l'impératrice Catherine II qui aimait donner des noms grecs aux villes de Nouvelle Russie. Bâtie au bord de la mer Noire, reliée aux plus grandes villes du pays et aux pays limitrophes (Pologne, Hongrie) ainsi qu'à l'Autriche ou la Turquie par liaisons routières, ferroviaires ou maritimes, c'était avant la révolution l'une des villes les plus grandes et riches de l'Empire russe. Très cosmopolite, elle a attiré très vite un nombre considérable d'immigrés de tout l'Empire et des pays avoisinants.

Sur ce bateau qui les emmène loin d'Odessa, beaucoup de malheureux candidats à l'exil sont assis sur le pont et se tiennent prostrés, isolés ou au contraire serrés les uns contre les autres, étreints par le même sentiment de détresse absolue. Ils sont aussi sous le choc de ce départ en extrême urgence, dicté par l'arrivée imminente des Rouges. En quarante-huit heures, la famille d'Alexis a ainsi dû quitter sa belle demeure située dans la rue grecque, à la façade couverte de vigne et au grand parc verdoyant bordé de marronniers et d'acacias. Il a fallu respecter les consignes : pas plus de deux malles par famille, pas d'objets encombrants. Quel choix cornélien de devoir trier ce qui témoignait du passage de plusieurs vies, de plusieurs générations, pour n'en conserver que l'essentiel ! Et qu'est-ce que l'essentiel finalement : des vêtements, des bijoux, de l'argent, des photos, des livres, de la vaisselle, des bibelots, des jouets ? Le plus douloureux pour les enfants aura été sans doute de ne pas pouvoir emmener avec eux leurs animaux domestiques, c'était rigoureusement interdit. Il a donc fallu confier sur place à Igor, le maître d'hôtel, les deux magnifiques barzoïs qui accompagnaient de leur fidèle présence l'enfance des garçons depuis toujours. Ce fut un véritable crève-coeur pour chacun et les adieux furent déchirants.

En fermant les yeux, Alexis se revoit avant la guerre plongeant ses mains dans le long pelage soyeux des deux lévriers blancs, caressant leur tête extraordinairement longue et fine, jouant avec eux dans leur jardin d'Odessa ou dans celui de leur jolie datcha située à quelques kilomètres de là.

Poursuivant sa rêverie, il accompagne en songe les chiens dans le grand salon familial, tendu de velours bleu. Il se remémore sa mère, Xénia, si gracieuse dans sa longue robe en taffetas de soie rose, un collier de perles autour du cou, assise devant le piano dont elle effleurait avec douceur les touches, tandis que son père, Sacha, vêtu d'un élégant costume trois pièces en laine beige, la contemplait en souriant derrière sa fine moustache brune.

Il se souvient des délicieux repas servis par Igor dans de belles assiettes en porcelaine blanche bordée d'or, avec des couverts en argent bien lourds à saisir pour de petites mains.

Il se remémore leur chambre d'enfants tapissée de jaune vif, le cheval à bascule blanc et rouge prêt à galoper devant la fenêtre, la boîte à musique artisanale rapportée par leur père d'un voyage à Moscou trônant sur une commode en ébène aux côtés d'une série de matriochkas bariolées. Combien d'heures Piotr et lui ont-ils joué avec des trains en bois, des petits soldats de plomb, des cartes ? Combien de fois cette pièce a-t-elle résonné de disputes et de rires ?

Quatre petits mots

Il se repasse comme dans un film muet tous les visages dont les traits vont hélas s'estomper peu à peu dans sa mémoire, tous ces compagnons et témoins de vie qu'il a dû laisser derrière lui en s'exilant : la douce Natacha qui a bercé ses nuits de nourrisson puis consolé ses premiers chagrins d'enfant ; les fidèles Igor, Tatiana, Anton et Dimitri, au service de sa famille depuis tant d'années ; mais aussi ses cousins Anastasia, Nikolai et Sergueï, partis de leur côté en Allemagne ; et tant d'autres...

Mais il repense aussi à d'autres figures moins aimantes : celles qui les empêchaient depuis deux ans de sortir librement de chez eux et de voir leurs proches, celles qui faisaient exploser des bombes dans les rues, celles qui rendaient les adultes terriblement soucieux et irritables.

Il revoit enfin la foule hostile qui accompagnait ce matin même, à l'aube, l'interminable cortège de voitures et de calèches qui quittaient les grandes propriétés de la ville pour se rendre vers le port et fuir le pays. Il ne fallait pas broncher face aux gestes menaçants, aux injures et aux ricanements, regarder droit devant soi en serrant fort la main de Maman. « *N'ayez pas peur, les enfants, ils ne nous feront aucun mal* », murmurait cette dernière, d'une voix moins assurée qu'elle ne l'aurait voulu. D'un geste vif, elle essuyait de temps à autre les larmes qui se faufilaient sur ses propres joues, affichant un semblant d'indifférence sur son visage pâle et tendu.

* * *

Paris, le 24 avril 1944

Alexis quitte ses souvenirs pour revenir au présent. En sortant du cabinet médical, il observe pendant quelques minutes la secrétaire qui transcrit avec une grande célérité à la machine à écrire les conclusions du Professeur M., celles qui vont décider de son sort et de celui des siens. Le tap-tap des doigts agiles aux ongles écarlates qui frappent les touches de la vieille Japy met les nerfs de l'ingénieur à vif.

Alors, juif ou pas juif ? Vrai Français ou éternel apatride ? La possibilité de rester en France ou l'obligation de s'exiler encore ? Voire... la vie ou la mort ? C'est impressionnant et angoissant ce pouvoir donné à ce petit homme potelé sur son destin et celui de toute sa famille. On se croirait à l'époque des combats de gladiateurs, où un public galvanisé par la peur et le sang guettait avec impatience la direction dans laquelle César allait orienter son pouce : vers le haut ou vers le bas ? Selon le bon vouloir du prince, ou plutôt de l'empereur en l'occurrence, la sentence était irrévocable et exécutoire sans délais.

Que se passera-t-il si le rapport du médecin établit que sa famille est juive ? Faudra-t-il sur le champ tout quitter et fuir ? Alexis a déjà dû se cacher un certain nombre de fois au cours des derniers mois, laisser sa chère Marie toute seule à Paris avec les trois enfants. Quand donc ce cauchemar cessera-t-il ? Quand pourra-t-il enfin ne plus se sentir le paria, l'étranger, l'apatride ?

Tout avait commencé trois ans auparavant, en 1941, lorsqu'Alexis avait été confondu avec un autre Levovitch, un homonyme qui aurait possédé une boutique dans la même rue que lui et n'aurait pas déclaré son magasin comme juif. Alexis a eu beau expliquer et expliquer encore qu'il y avait méprise, que lui-même était ingénieur-conseil dans une entreprise dont le directeur lui avait établi une attestation en bonne et due forme, rien à faire : il était entré dans la machine à broyer de l'administration policière française. Et elle n'avait pas l'intention de le lâcher, comme le prouvaient ces convocations successives.

La secrétaire est parvenue au bout de son travail de frappe, elle toque discrètement à la porte du médecin pour lui remettre le document à signer. Cette partie médicale sur la « Race biologique » s'insère en principe entre les deux autres parties que comporte le « rapport ethno-racial » remis au Commissariat Général aux Questions Juives. La première partie, « Antécédents ethniques », précise l'état-civil, le niveau d'instruction et la situation sociale de l'intéressé, et s'arrête en détails sur la religion des parents et grands-parents, ainsi que sur la valeur des preuves produites. La troisième partie, intitulée « Considérations générales » reprend les points clés des deux premières parties, dont découle une « Conclusion » du type

Quatre petits mots

« En conséquence, le soussigné estime que l'examiné est juif » ou est « à considérer comme non-juif »...

Alexis se voit signifier de rentrer chez lui en attendant de recevoir par courrier postal la décision officielle du Commissariat Général aux Questions Juives le concernant.

Les quelques jours qui suivent défilent dans un climat irréel. Alexis se focalise sur les gestes quotidiens. Il se lève le matin, va travailler, revient déjeuner avec Marie et les enfants, retourne au bureau, revient dîner à la maison, se couche pour une longue nuit sans rêves, comme un automate. Il évite absolument de penser, de se projeter ne serait-ce qu'un instant vers l'avenir. Le seul moment où il semble sortir de cet état semi-comateux, c'est lorsque le facteur vient sonner en milieu de journée à la porte de leur appartement pour leur apporter le courrier. Alors Alexis s'empare en toute hâte de la pile de lettres, les scrute fébrilement les unes après les autres dans l'espoir - et en même temps la crainte - de reconnaître la petite enveloppe en papier kraft estampillée avec le drapeau français et le tampon officiel de la Préfecture, puis les repose d'un soupir las sur le plateau en marbre de la commode de l'entrée. Un vrai supplice, cette attente.

* * *

Paris, le 5 mai 1944

Enfin, la fameuse missive arrive. Le nom et l'adresse du destinataire ont été calligraphiés avec soin à l'encre bleue. Le cœur battant à tout rompre, retenant son souffle, Alexis ouvre le pli lentement, délicatement, à l'aide d'un coupe-papier. L'en-tête à gauche indique « Commissariat Général aux Questions Juives », à droite « ETAT FRANÇAIS » en lettres majuscules. Puis apparaît le texte suivant, tapé à la machine à écrire :

« Paris, le 3 mai 1944

Le Commissaire Général aux Questions Juives

*A Monsieur Alexis Levovitch
10 rue d'Auteuil, Paris (16e)*

Monsieur,

Vous m'avez fait présenter une requête en vue de faire déterminer votre situation raciale au regard de la loi du 8 juin 1941 portant statut des juifs.

Né le 29 mars 1910 à Odessa (Russie), vous avez été baptisé dans la religion orthodoxe puis vous êtes converti à la religion catholique le 17 mai 1938 pour votre mariage à une aryenne, Mademoiselle Marie Demarin.

Vous avez été soumis à l'examen ethno-racial du Professeur M. Les conclusions de cet examen vous sont favorables et le Professeur vous a considéré comme non juif.

Vous m'avez présenté diverses attestations qui démontrent que votre mère appartenait, comme vos grands-parents maternels, à l'église orthodoxe.

Dans ces conditions et surtout à raison de votre baptême et de votre non-circoncision, j'ai décidé de vous faire bénéficier d'une présomption favorable et de vous considérer comme non juif jusqu'à nouvel ordre.

M. le Préfet de Police a été avisé de ma décision.

*Pour le Commissaire Général aux Questions Juives,
Le Directeur du statut des Personnes et des Affaires Juridiques »*

La lettre est signée à la main d'un nom illisible, accompagné d'un cachet rond à l'encre violette : « Commissaire Général aux Questions Juives, services du chef de gouvernement, État français ».

Alexis relit trois fois la lettre avant de la montrer sans un mot à Marie. Ainsi, c'est gagné : il est enfin officiellement considéré comme « non juif », ces deux mots sont même écrits en

Quatre petits mots

rouge, tranchant sur le noir du reste du texte. Son soulagement est intense, tout son corps se relâche instantanément, comme un ballon de baudruche qui se dégonflerait après avoir été empli d'angoisse, de peur, voire de terreur.

Mais ce qui le laisse sans voix et atténue peu à peu son bonheur, ce sont les quatre petits mots qui suivent, glissés comme par mégarde à la fin du paragraphe : « *jusqu'à nouvel ordre* ». Comme une menace, un avertissement : et si tout recommençait, s'il fallait repartir dans les tracasseries administratives et les examens pseudo médicaux, s'il fallait réenvisager la clandestinité en France ou la fuite vers un autre pays ?

Comme un poison lent qui s'infiltré peu à peu dans ses veines, la peur envahit de nouveau Alexis.

FIN